

Procès verbal de la séance du 26 Mai 2010

L'an deux mil dix, le vingt six mai à vingt heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BERAUX, Maire.

Etaient Présents : Mesdames MICHON B, JIMENEZ ORTIZ C, REBMANN V, RIBOULOT MC, Messieurs BERAUX JC, DOUCET JM, DRAPIER J, ESTANQUEIRO B, FEDERSPIEL D, GUICHARD E, VANHAELEWYN E, VERNEAU R, REGNAULD G.

Absents excusé : Mesdames SCELLIER P, MOUROT E.

Monsieur DRAPIER Jérôme a été élu secrétaire.

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011

La collecte du recensement des habitants sur la commune de Chézy sur Marne débutera le 20 janvier 2011. Des agents recenseurs seront prochainement désignés. Afin de faciliter les échanges avec l'INSEE, il est nécessaire de nommer un agent coordonnateur principal.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de nommer Madame WIATER Emmanuelle coordonnatrice communale de l'enquête de recensement pour l'année 2011. Elle sera assistée de Madame LEGOUGE Marize.

MEME SEANCE

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE EN CONTRAT CUI-CAE

Les employés communaux subissent un accroissement important de leur charge de travail suite à l'aménagement paysager réalisé place de la Mairie. En conséquence, Le Maire propose d'engager un agent pour entretenir les espaces verts. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) est financé en partie par l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de recruter un agent technique pour l'entretien des espaces verts en contrat d'accompagnement pour l'emploi (CAE) pour une durée de 6 mois à raison de 20h hebdomadaires.

CHARGE le Maire d'effectuer le recrutement, de signer le contrat et de signer la convention avec le Pole Emploi.

MEME SEANCE

CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE ADEP

Le Maire souhaite créer une commission communale Association de Défense de l'Environnement et du Patrimoine de la Vallée du Dolloir (ADEP).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de créer une commission ADEP et de **NOMMER** chaque Conseiller Municipal membre de cette commission.

MEME SEANCE
ENCAISSEMENT CHEQUE MNT

La Mutuelle Nationale Territoriale rembourse à la commune la somme de 303.84 € en régularisation d'un trop perçu sur l'année 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCEPTE le chèque de 303.84 € versé par la MNT pour régularisation de l'année 2009.

MEME SEANCE
RAPPORT DES COMMISSIONS

- Dominique FEDERSPIEL, responsable du CCAS informe le Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu le vendredi 28 mai 2010 à 18h30.
- Jean-Marie DOUCET, responsable de la commission finances donne des explications au Conseil Municipal concernant la réforme de la taxe professionnelle.
- Eric GUICAHRD, responsable de la commission travaux fait un récapitulatif des différents travaux en cours sur la commune.

MEME SEANCE
QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par Madame BOUAZIZ Armelle souhaitant faire don à la commune d'un terrain et d'une cave situés sur la RD15. Le Conseil Municipal ne souhaite pas acquérir cette parcelle. D'autre part le Conseil Municipal demande au Maire de rédiger un courrier à Madame BOUAZIZ pour qu'elle mette son terrain en sécurité.
2. Le Maire informe le Conseil Municipal que le Tennis Tour Picardie se déroulera à Chézy sur Marne sur le plateau d'évolution le 22 juin 2010. Un arrêté de stationnement interdit dans les rues adjacentes sera mis en place et les Conseillers Municipaux devront s'occuper de la circulation des cars à la sortie de l'école.
3. Le Conseil Général attribue une subvention de 2200 € pour l'organisation de la classe de neige aux Contamines Montjoie pour l'année 2010 et une subvention de 9280 € pour la remise en état des voûtes du bas-côté nord de l'église (1^{ère} et 2^{ème} croisées).
4. Le Cabinet INFRA ETUDES propose un marché de maîtrise d'œuvre pour la 2^{ème} tranche de travaux suite aux orages du 14 juin 2010. Le montant estimatif de cette 2^{ème} tranche s'élève à 220 000 € HT. Le taux de rémunération du maîtrise d'œuvre est de 6.9 % soit 15 180 € HT. Le Conseil Municipal, avant de prendre une délibération souhaite obtenir plus de détail sur le programme des travaux.
5. Comme chaque année la Croix Rouge organise son évènement national pour aider les personnes démunies de notre région. Des bénévoles équipés de tenues et ayant une carte officielle de quêteur délivrée par la Préfecture de l'Aisne iront à la rencontre des habitants de Chézy sur Marne le 5 juin 2010.

6. Suite à une demande de Association des Pêcheurs de Chézy sur Marne , Le Conseil Municipal, **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 70 € à l'AAPPMA pour l'organisation du concours de pêche du DIMANCHE 20 JUIN 2010.
7. Le Maire donne lecture d'un article publié dans le journal MAIRES DE FRANCE concernant le rythme scolaire. Plusieurs propositions sont actuellement à l'étude, il est possible que l'école reprenne le samedi matin.
8. Le Maire informe le Conseil Municipal que la fanfare de Chézy sur Marne a besoin de nouveaux costumes les derniers datant de 1994. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'inscrire la dépense en section d'investissement soit 15 206.95 € HT à l'opération 44.

9. Madame CAILLEAU Carine domicilié au 1 rue Georges Ponsin demande la résiliation de son bail pour cause de mutation. Madame OLIVIER souhaite reprendre le bail. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
ACCEPTTE la résiliation du Bail de Madame CAILLEAU.

ACCEPTTE de louer le logement à Madame OLIVIER Née LETHIMONNIER Sabine à compter du 1^{er} avril 2010.

FIXE le tarif de la location à 619,35 €.

CHARGE le Maire de rédiger le bail.

10. Le Conseil Municipal est invité par la Municipalité de BEZU LE GUERY et l'Association l'APEM à un concert dans le cadre du festival des guitares de Picardie le samedi 29 mai 2010 à 20h30 en l'Eglise de BEZU LE GUERY.
11. Remerciements de l'association ADICARE et des RESTAURANTS DU CŒUR pour le versement de la subvention 2010. Remerciements de la Famille DOFFEMENT et de Madame WIATER suite à la participation du Conseil Municipal aux obsèques de leurs proches. Remerciements de Madame WATIN suite à la réception du colis de Noël.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits par les membres présents.